

**FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE**

États financiers

31 décembre 2019

# FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE

États financiers

Au 31 décembre 2019

## **Table des matières**

---

Rapport de l'auditeur indépendant	3 - 5
Résultats	6
Évolution de l'actif net	7
Bilan	8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 16
Renseignements complémentaires	17 - 21

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de la  
FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE

### **Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la **FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE** (la « fondation »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2019, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la fondation au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **Autres informations**

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

**Montréal**  
217, rue Saint-Jacques  
Montréal  
H2Y 1M6  
t. 514 360-2467

**Boucherville**  
1190, Place Nobel  
Bureau 100  
Boucherville J4B 5L2  
t. 450 449-3930

**Trois-Rivières**  
3450, boul. Gene-H.-Kruger  
Bureau 230  
Trois-Rivières G9A 4M3  
t. 819 378-4656

**Laval**  
2745, rue Michelin  
Laval  
H7L 5X6  
t. 450 688-2211

***Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers***

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la fondation.

***Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

**Montréal**  
217, rue Saint-Jacques  
Montréal  
H2Y 1M6  
t. 514 360-2467

**Boucherville**  
1190, Place Nobel  
Bureau 100  
Boucherville J4B 5L2  
t. 450 449-3930

**Trois-Rivières**  
3450, boul. Gene-H.-Kruger  
Bureau 230  
Trois-Rivières G9A 4M3  
t. 819 378-4656

**Laval**  
2745, rue Michelin  
Laval  
H7L 5X6  
t. 450 688-2211

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la fondation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la fondation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Labranche Therrien Daoust Lefrançois Inc.*

Trois-Rivières, le 29 avril 2020

<sup>1</sup> Par CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A132972

**Montréal**

217, rue Saint-Jacques  
Montréal  
H2Y 1M6  
t. 514 360-2467

**Boucheville**

1190, Place Nobel  
Bureau 100  
Boucherville J4B 5L2  
t. 450 449-3930

**Trois-Rivières**

3450, boul. Gene-H.-Kruger  
Bureau 230  
Trois-Rivières G9A 4M3  
t. 819 378-4656

**Laval**

2745, rue Michelin  
Laval  
H7L 5X6  
t. 450 688-2211

**FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE**

## Résultats

Exercice terminé le 31 décembre 2019

	Fonds d'admini- stration	Fonds de dotation	Fonds en transit	2019 Total	2018 Total
<b>Revenus</b>					
Revenus de placements (annexe A)	15 987 \$	102 150 \$	24 661 \$	142 798 \$	147 550 \$
Variation de la juste valeur des placements non réalisée	51 909	331 675	80 071	463 655	(248 093)
Apports reçus à titre de dotations	-	276 502	30 000	306 502	296 680
Revenus de commandite	200	-	-	200	300
Honoraires de gestion	50 270	-	-	50 270	43 399
	118 366	710 327	134 732	963 425	239 836
<b>Charges</b>					
Frais d'administration (annexe B)	38 875	-	-	38 875	36 350
Frais de gestion	3 024	63 504	15 245	81 773	76 436
Aides financières	3 500	115 308	10 300	129 108	166 814
Intérêts sur dette à long terme	63 730	-	-	63 730	(16 568)
	109 129	178 812	25 545	313 486	263 032
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	9 237 \$	531 515 \$	109 187 \$	649 939 \$	(23 196) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE**

Évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 décembre 2019

	Grevé d'affectations internes	Fonds d'admi- nistration	Fonds de dotation	Fonds en transit	2019 Total	2018 Total
Solde au début	- \$	47 893 \$	3 082 042 \$	754 213 \$	3 884 148 \$	3 907 344 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	9 237	531 515	109 187	649 939	(23 196)
Affectations internes (note 3)	14 000	(14 000)	-	-	-	-
Transferts inter-fonds	-	-	-	9 598	9 598	-
Solde à la fin	14 000 \$	43 130 \$	3 613 557 \$	872 998 \$	4 543 685 \$	3 884 148 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE**

Bilan

Au 31 décembre 2019

	Fonds d'admini- stration	Fonds de dotation	Fonds en transit	2019 Total	2018 Total
<b>Actif</b>					
<b>À court terme</b>					
Encaisse	213 246 \$	- \$	- \$	213 246 \$	106 698 \$
Intérêts courus	-	7 281	-	7 281	7 136
	213 246	7 281	-	220 527	113 834
Placements, à la juste valeur (note 4)	430 575	3 606 276	872 998	4 909 849	4 290 757
Immobilisations corporelles (note 5)	1 436	-	-	1 436	2 879
	645 257 \$	3 613 557 \$	872 998 \$	5 131 812 \$	4 407 470 \$
<b>Passif</b>					
<b>À court terme</b>					
Créditeurs et charges à payer (note 6)	10 972 \$	- \$	- \$	10 972 \$	5 782 \$
Fonds sous gestion (note 7)	577 155	-	-	577 155	517 540
	588 127	-	-	588 127	523 322
<b>Actif net</b>					
Grevé d'affectations internes	14 000	-	-	14 000	-
Non affecté	43 130	-	-	43 130	47 893
Fonds de dotation (Annexe D)	-	3 613 557	-	3 613 557	3 082 042
Fonds en transit (Annexe C)	-	-	872 998	872 998	754 213
	57 130	3 613 557	872 998	4 543 685	3 884 148
	645 257 \$	3 613 557 \$	872 998 \$	5 131 812 \$	4 407 470 \$

Approuvé au nom du conseil d'administration

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



**FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE**

Flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre 2019

	2019	2018
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	649 939 \$	(23 196) \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	1 443	1 443
Gain sur cession de placements	(31 647)	(30 095)
Variation de la juste valeur des placements non réalisée	(463 655)	248 093
	156 080	196 245
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Intérêts courus	(145)	(655)
Créditeurs et charges à payer	5 190	(3 717)
	161 125	191 873
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition de placements	(704 184)	(700 357)
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(4 322)
Encaisse affectée à l'acquisition de placements	(24 531)	(112 939)
Disposition de placements	604 925	591 568
	(123 790)	(226 050)
<b>Activité de financement</b>		
Variation nette des fonds sous gestion	69 213	(141 601)
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	106 548	(175 778)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début</b>	106 698	282 476
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	213 246 \$	106 698 \$
<b>Constitution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>		
Encaisse	213 246 \$	106 698 \$

Les opérations sans effet sur la trésorerie comprennent une transaction de transfert d'un fonds sous gestion d'un montant de 9 598 \$ vers un fonds en transit. Ce changement de fonds n'entraîne aucune transaction monétaire.

**FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE**

Notes complémentaires

Au 31 décembre 2019

---

**1 - Statut et nature des activités**

La fondation communautaire du Saint-Maurice a été constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Elle n'est donc pas assujettie à l'impôt sur le revenu et elle est habilitée à produire des reçus pour dons à des fins fiscales. L'organisme a pour objectif de solliciter et gérer différents fonds, d'utiliser l'usufruit pour distribuer à des donataires reconnus et d'augmenter l'efficacité des autres donataires reconnus en offrant du soutien financier, technique et administratif.

**2 - Principales méthodes comptables**

La fondation applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

**Comptabilité par fonds**

La fondation utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser ses opérations.

Le fonds d'administration présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à la prestation de services et à la gestion de l'organisme.

Le fonds de dotation présente le total des soldes des fonds individuels dont la fondation a la responsabilité de la gestion. Ces fonds doivent être conservés à perpétuité.

Le fonds en transit comprend les dons qui, selon les spécifications des donateurs, doivent être distribués, à court terme.

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de la fondation consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

**Instruments financiers***Évaluation initiale et ultérieure*

La fondation évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées au coût.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des instruments suivants :

Les placements en fonds communs de placements et des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché financier actif qui sont évalués à la juste valeur ainsi que les placements en obligations et des titres à revenu fixes pour lesquels l'organisme a fait le choix de les évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin. Les variations de juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats.

Les placements en actions cotées sur un marché actif et les instruments dérivés qui ne sont pas désignés comme éléments constitutifs d'une relation de couverture admissible, lesquels sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

**FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE**

Notes complémentaires

Au 31 décembre 2019

---

**2 - Principales méthodes comptables (suite)****Instruments financiers (suite)***Coûts de transaction*

La fondation comptabilise ses coûts de transactions dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

*Dépréciation*

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, la fondation détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si la fondation détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

**Constatation des produits**

Apports :

La fondation applique la méthode de la comptabilisation par fonds affectés.

Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de produits du fonds d'administration, selon la méthode du report, au cours de l'exercice où sont engagées les dépenses auxquelles ils sont affectés. Les apports affectés pour lesquels l'organisme ne présente pas de fonds affectés correspondants sont constatés dans le fonds d'administration selon la méthode du report. Tous les autres apports affectés sont constatés à titre de revenus du fonds affecté approprié.

Les apports non affectés à titre de produits du fonds d'administration lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré,

Les dons reçus aux fins de dotations sont constatés à titre de produits dans le fonds de dotation.

Les dons reçus devant être distribués à court terme selon les désirs des donateurs sont inscrits à titre de produits du fonds en transit.

**FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE**

Notes complémentaires

Au 31 décembre 2019

---

**2 - Principales méthodes comptables (suite)****Constatation des produits (suite)**

Produits nets de placements :

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés dans les fonds affectés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits nets de placements incluent les produits d'intérêts, les produits provenant de la participation au revenu net des fonds communs de placements, les dividendes et les gains ou pertes sur cession de placements.

Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé. Les produits provenant de la participation au revenu net des fonds communs de placement sont constatés au moment de leur distribution. Les dividendes sont constatés à compter de la date de déclaration. Les variations de la juste valeur sont constatées au moment où elles se produisent.

Les produits nets de placements non grevés d'affectation d'origine externe sont constatés à l'état des résultats du fonds d'administration au poste Revenus de placements.

Les produits nets de placement grevés d'affectations d'origine externe sont constatés à l'état des résultats du fonds de dotation au poste Revenus de placements.

**Apports reçus sous forme de services**

La fondation bénéficie des services de nombreux bénévoles dans son fonctionnement courant. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

**Immobilisations corporelles**

Le matériel informatique est comptabilisé au coût. Il est amorti en fonction de sa durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 3 ans.

**3 - Affectations internes**

En 2019, le conseil d'administration de l'organisme a résolu d'affecter un montant de 14 000 \$ pour un plan de communication. L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

**FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE**

Notes complémentaires

Au 31 décembre 2019

**4 - Placements, à la juste valeur**

	2019	2018
<b>Banque Nationale</b>		
Encaisse et marché monétaire	167 475 \$	195 767 \$
Titres à revenu fixe	872 794	744 640
Actions de sociétés cotées en bourse	1 165 027	1 009 797
Autres placements	210 826	118 479
	2 416 122	2 068 683
<b>Desjardins</b>		
Encaisse et marché monétaire	281 290	299 245
Titres à revenu fixe	1 073 021	850 469
Actions de sociétés cotées en bourse	1 139 416	1 072 360
	2 493 727	2 222 074
	4 909 849 \$	4 290 757 \$

Le taux de rendement moyen généré par les placements est de 12,35 % (-2,30 % en 2018) considérant les plus et moins value sur les placements.

Les revenus de placements des fonds affectés pour l'année financière terminée au 31 décembre 2019 se sont chiffrés à 126 811 \$ et les variations de la juste valeur des placements à une plus-value de 411 747 \$ (129 101 \$ et les variations de la juste valeur des placements à une moins-value de 217 730 \$ en 2018) et représentent les revenus réalisés ainsi que les gains ou pertes en capital qui seraient réalisés s'il y avait vente des titres au 31 décembre 2019. Les revenus de placements ont été répartis aux différents fonds inscrits selon la valeur de chacun et selon le nombre de jours que la Fondation les a détenus et administrés au cours de la présente année financière. Généralement, une partie des revenus de placements générés au cours de l'exercice sera distribuée aux bénéficiaires des fonds affectés au cours du prochain exercice.

La juste valeur des placements est établie selon le cours de clôture à la date du bilan.

**5 - Immobilisations corporelles**

	Coût	Amortissement cumulé	2019 Valeur nette	2018 Valeur nette
Matériel informatique	4 322 \$	2 886 \$	1 436 \$	2 879 \$

**FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE**

Notes complémentaires

Au 31 décembre 2019

**6 - Crédoiteurs et charges à payer**

	2019	2018
Fournisseurs et frais courus	10 944 \$	5 768 \$
Taxes à la consommation	28	14
	10 972 \$	5 782 \$

Les crédoiteurs et charges à payer incluent des sommes à remettre à l'État pour un montant de 28 \$ (14 \$ au 31 décembre 2018).

**7 - Fonds sous gestion**

Le solde de fonds sous gestion est sujet à une convention spécifique du donateur. Au cours de l'exercice, un montant de 9 598 \$ a été transféré des fonds sous gestion vers les fonds en transit. Cet ajustement a résulté en la diminution des fonds sous gestion et en l'augmentation des fonds en transit pour un montant de 9 598 \$. Les fonds sous gestion totalisent 577 155 \$ au 31 décembre 2019 (517 540 \$ en 2018) et ils se détaillent comme suit :

	2018	Capital (Retrait)	Revenus de placement reportés	Frais de gestion	2019
Fonds Musée des Ursulines #3	10 109 \$	- \$	1 268 \$	(113) \$	11 264 \$
Fonds anonymes #1 et #2	305 882	-	38 378	(3 443)	340 817
Fonds St-Martin de Tours #2	191 951	-	24 083	(2 160)	213 874
Fonds Galerie d'art du Parc #2	9 598	(9 598)	-	-	-
Fonds Musée des Ursulines #5	-	11 200	-	-	11 200
	517 540 \$	1 602 \$	63 729 \$	(5 716) \$	577 155 \$

**FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE**

Notes complémentaires

Au 31 décembre 2019

**8 - Contribution sous forme d'assurance-vie**

La Fondation a été désignée bénéficiaire de polices d'assurance-vie. Les produits d'assurance-vie seront versés à titre de contributions aux fonds respectifs suivants :

	2019	2018
Fonds Roland Leclerc	200 000 \$	200 000 \$
Fonds Ste-Bernadette	25 000	25 000
Fonds Assurance "Le communautaire c'est pour la vie" (annexe E)	140 000	140 000
Fonds Yves Normand	35 000	-
Autres fonds	400 000	400 000
	800 000 \$	765 000 \$

**9 - Opérations conclues avec des apparentés**

La fondation a versé un salaire à deux administrateurs qui ont travaillé pour la fondation pour un montant de 21 895 \$ (21 613 \$ en 2018). Ces opérations, qui ont été conclues dans le cours normal des activités, ont été évaluées à la valeur d'échange.

**10 - Événement postérieur à la date du bilan**

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré l'éclosion d'un nouveau coronavirus (COVID-19) comme une pandémie mondiale, qui continue de se propager au Canada et dans le monde.

En date du 29 avril 2020, l'organisme est au courant de changements dans ses activités à la suite de la crise de la COVID-19, notamment la fermeture de ses bureaux pour une période indéterminée.

La direction n'est pas certaine de l'incidence de ces changements sur ses états financiers et croit que toute perturbation pourrait être temporaire; cependant, il existe une incertitude quant au moment où la durée et l'impact potentiel de cette perturbation.

En conséquence, nous ne sommes pas en mesure d'estimer l'impact potentiel sur les activités de l'organisme en date de ces états financiers.

**11 - Instruments financiers****Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait la fondation à subir une perte financière. Le risque de crédit pour la fondation est principalement lié aux placements en obligations et les titres à revenu fixes, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour la fondation. De plus, certains fonds communs de placements exposent directement la fondation au risque de crédit. Le risque de crédit relatif à l'encaisse est considéré comme négligeable puisqu'elle est détenue dans une institution financière reconnue dont la notation externe de crédit est de bonne qualité. Le risque de crédit relatif aux placements en obligations est aussi considéré comme négligeable.

**FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE**

Notes complémentaires

Au 31 décembre 2019

---

**11 - Instruments financiers (suite)****Risque de marché**

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison de variations des prix du marché. Certains instruments financiers de la fondation l'exposent à ce risque qui se compose du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix autre.

*Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. La fondation est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les placements en obligations portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variation de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt. De plus, les placements en fonds communs de placements exposent indirectement la fondation au risque de taux d'intérêt.

*Risque de prix autre*

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La fondation est exposée au risque de prix autre en raison des placements dans des titres à revenu fixe, dans des actions de sociétés cotées et dans ses autres placements.

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que la fondation éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La fondation est exposée à ce risque principalement à l'égard de ses créanciers et charges à payer et les fonds sous gestion.



**FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE**

Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 31 décembre 2019

	2019	2018
<b>Annexe A - Revenus de placements</b>		
Revenus réinvestis	41 090 \$	54 958 \$
Gain sur cession de placements	31 647	30 095
Revenus de dividendes	26 658	20 936
Autres revenus de placements	25 006	22 930
Revenus d'intérêts	18 397	18 631
	142 798 \$	147 550 \$
<b>Annexe B - Frais d'administration</b>		
Salaires et charges sociales	21 895 \$	21 613 \$
Assurances administrateurs	835	835
Honoraires professionnels	6 117	5 800
Frais de bureau et d'administration	4 187	3 420
Cotisations	1 373	1 077
Télécommunications	1 277	1 239
Matériel promotionnel	1 073	-
Frais de déplacements et représentation	586	854
Taxes et permis	54	34
Intérêts et frais bancaires	35	35
Amortissement - immobilisations corporelles	1 443	1 443
	38 875 \$	36 350 \$
<b>Annexe C - Fonds en transit</b>		
Fonds OSTR	82 576 \$	74 112 \$
Fonds OSTR #2	52 859	48 740
Fonds Biennale Nat. de sculpture	13 680	12 278
Fonds Musée des Ursulines	36 072	32 375
Fonds galerie d'art du Parc	19 992	22 943
Fonds "Le communautaire c'est pour la vie"	213	191
Fonds Musée des Ursulines #2	50 736	45 535
Fonds Ozias Leduc	164 725	151 838
Fonds Fondation du Musée Québécois de culture populaire	277 071	248 670
Fonds Musée des Ursulines #3	119 812	107 531
Fonds Musée des Ursulines #4	11 142	10 000
Fonds galerie d'art du Parc #2	44 120	-
	872 998 \$	754 213 \$

**FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE**

Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 31 décembre 2019

	2019	2018
<b>Annexe D - Fonds de dotation</b>		
Fonds regroupement d'organismes de promotion pour personnes handicapées (annexe F)	33 896 \$	27 221 \$
Fonds Roland Leclerc	126 146	127 716
Fonds Plein Air Ville-Joie	7 767	6 971
Fonds solidaire Centraide Mauricie	184 744	173 350
Fonds St-Jean Baptiste de G.M.	68 923	61 858
Fonds Paul Desaulniers	1 523 772	1 431 860
Fonds Ste-Bernadette	52 506	45 174
Fonds Saint-Louis-de-France	239 405	213 865
Fonds J.P.V.	112 576	91 537
Fonds St-Martin de Tours	390 488	350 461
Fonds ROPH Région 17 (Annexe L)	4 465	4 007
FONDS RBOSM 04	1 869	1 677
Fonds APDI Margeois	587	526
Fonds Richelieu La Tuque	86 616	77 737
Fonds Gilles Gour	11 020	10 235
Fonds soutien aux parents (Annexe K)	281	252
Fonds prévention du suicide (Annexe J)	3 183	2 856
Fonds Intégration santé mentale (Annexe I)	281	252
Fonds entraide-santé mentale (Annexe H)	523	470
Fonds hébergement et logement (Annexe G)	7 063	5 339
Fonds centre de l'Assomption	11 996	10 766
Fonds famille Dubois	14 437	12 957
Fonds Yves Bourque	6 460	4 873
Fonds Vision Mélançon	118 256	56 369
Fonds Ste-Gertrude	8 261	4 508
Fonds Camire-Allen	5 071	4 551
Fonds Pierre Lamothe	13 664	12 264
Fonds regroupement des aidants naturels	505	453
Fonds le Réverbère	120	108
Fonds Moisson Mauricie-Centre-du-Québec	1 199	1 076
Fonds Paroisse Marguerite d'Youville	178 396	160 110
Fonds Famille Labrecque	89 906	60 690
Fonds Isaac Roy	2 564	2 251
Fonds centre de l'Assomption #2	16 740	11 244
Fonds association des personnes handicapés de l'Érable	120	108
Fonds Santé le Rocher	25 517	9 931
Fonds La Relance	117	105
Fonds des Maires de la Ville de Bécancour	20 541	18 636
Fonds d'aide aux affaires culturelles de la Ville de Bécancour	6 008	5 392
Fonds Vision Beauce	5 576	5 004
Fonds Les petits pas de Clara	24 580	15 744
Fonds Thomas & la dispraxie	652	585
Fonds Garderie du Faubourg	1 904	1 315
Fonds des Perséides	2 564	96
Fonds Santé Bas St-François	100 546	22 236
Fonds AQRIPH	30 424	27 305

**FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE**

Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 31 décembre 2019

	2019	2018
<b>Annexe D - Fonds de dotation</b>		
Fonds Jean-Philippe Parr	4 011	-
Fonds Yves Normand	27 855	-
Fonds Famille Richard	6 030	-
Fonds Enfant nature	16 713	-
Fonds Thomas Gauthier	16 713	-
	<b>3 613 557 \$</b>	<b>3 082 041 \$</b>

**Annexe E - Fonds Assurance "Le communautaire c'est pour la vie"**

Handicap action autonomie Bois-Francis	13 000 \$	13 000 \$
Centre de prévention suicide : Accalmie	19 000	19 000
Service d'intégration au travail de la Mauricie	13 000	13 000
Le Traversier	12 000	12 000
Association Le PAS	9 000	9 000
Société canadienne de sclérose en plaques	8 000	8 000
La Ruche Aire Ouverte	8 000	8 000
Fonds ROPHM	8 000	8 000
Association pour l'intégration sociale des Bois-Francis	6 000	6 000
Maison de transition de la Batiscan	5 000	5 000
Association des personnes vivant avec un handicap des Chenaux	5 000	5 000
Association du Québec pour enfants avec problème auditif		
Mauricie Centre du Québec	4 000	4 000
BAIL Mauricie	4 000	4 000
Réseau habitation communautaire de la Mauricie	4 000	4 000
Ensoleilvent	4 000	4 000
Association des personnes malentendantes des Bois-Francis	3 000	3 000
Fonds Paul-Montminy	3 000	3 000
Regroupement des organismes de base en santé mentale des régions 04	3 000	3 000
La Résidence Entre-Deux	2 000	2 000
Le Phénix	2 000	2 000
La Relance	2 000	2 000
Association des personnes handicapées de l'Érable	1 000	1 000
Association des personnes handicapées du comté de Maskinongé	1 000	1 000
Association des personnes aphasiques de la Mauricie	1 000	1 000
	<b>140 000 \$</b>	<b>140 000 \$</b>

**FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE**

Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 31 décembre 2019

	2019	2018
<b>Annexe F - Fonds personnes handicapés</b>		
Fonds Personnes handicapées	20 351 \$	15 065 \$
Fonds Paul Montmigny	5 440	4 882
Fonds Ass. Éducative et récréative des aveugles (AERA)	2 718	2 440
Fonds Ass. Regroupement des personnes handicapées ARLPHM	1 952	1 752
Fonds société canadienne sclérose en plaques	1 123	1 007
Fonds Ass. P.H. (ALPHA des Chenaux 30-01-2013)	136	122
Fonds Regroupement des personnes sourdes de la Mauricie	136	122
Fonds Ass. Pers asphasiques (APAM)	136	122
Fonds Ass. paralysie cérébrale	426	383
Fonds Ass. Handicapés Adultes Mauricie (AHAM)	136	122
Fonds Bureau d'aide et info. Logements (BAIL Mauricie)	136	122
Fonds Ass. Déficience intellectuelle Centre - Mauricie	136	122
Fonds Ass. Parents enfants handicapés (APEH Inc.)	136	122
Fonds autisme Mauricie	136	122
Fonds surdit�	136	122
Fonds Parrainage Civique Mauricie	136	122
Fonds Mouvement Personnes d'abord	136	122
Fonds Personnes handicapées Maskinong�	136	122
Fonds r�sidence entre-deux	127	114
Fonds Ass. Fibromyalgie	127	114
	<b>33 896 \$</b>	<b>27 221 \$</b>
<b>Annexe G - Fonds d'h�bergement et de logement</b>		
Fonds Maison de transition Batiscan	5 820 \$	4 224 \$
Fonds R�seau d'Habitation Communautaire de la Mauricie	680	610
Fonds Ensoleilivent	422	379
Fonds La Chrysalide	141	126
	<b>7 063 \$</b>	<b>5 339 \$</b>
<b>Annexe H - Fonds entraide - sant� mentale</b>		
Fonds La Ruche Aire Ouvert Centre de jour � Nicolet	140 \$	126 \$
Fonds Le traversier	136	122
Fonds facile d'acc�s	127	114
Fonds le Ph�nix	120	108
	<b>523 \$</b>	<b>470 \$</b>
<b>Annexe I - Fonds int�gration sant� mentale</b>		
Fonds Pivot Centre-du-Qu�bec	140 \$	126 \$
Fonds SIT Mauricie	141	126
	<b>281 \$</b>	<b>252 \$</b>

**FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE**

Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 31 décembre 2019

	2019	2018
<b>Annexe J - Fonds prévention du suicide</b>		
Fonds Ass. Endeuillés par suicide (La Traverse)	2 619 \$	2 352 \$
Fonds Centre d'écoute suicide Drummond	141	126
Fonds Centre suicide Mauricie-Mékinac	141	126
Fonds Centre suicide Haut St-Maurice	141	126
Fonds réseau suicide Bois-Francs	141	126
	3 183 \$	2 856 \$
<b>Annexe K - Fonds soutien aux parents</b>		
Fonds le Pas	140 \$	126 \$
Fonds le Péricope	141	126
	281 \$	252 \$
<b>Annexe L - Fonds ROPH région 17</b>		
Fonds Autisme TED	1 890 \$	1 696 \$
Fonds Autonomie Bois Francs	1 133	1 017
Fonds Région 17	750	673
Fonds Malentendants Bois Francs	551	495
Fonds Ass. intégration sociale Bois Francs	141	126
	4 465 \$	4 007 \$